

REPORT SALON DES VINS DE LOIRE

Le Salon des Vins de Loire reporté

Dans un contexte sanitaire complexe, incertain et mouvant, il semble peu probable d'envisager l'édition 2022, les 31 janvier et 1er février prochains.

Soucieuse de continuer à rendre le bon niveau de service et permettre la rencontre entre vignerons et acheteurs au cœur du vignoble, Destination Angers souhaite étudier les meilleures solutions possibles permettant de maintenir l'édition 2022 du Salon des Vins de Loire, tout en préservant une place pour les salons angevins et saumurois qui contribuent à la valeur ajoutée de ce rendez-vous incontournable en Loire.

Dans cet objectif, plusieurs propositions sont à l'étude auprès des exposants du salon et des différentes parties prenantes afin de trouver une solution partagée, qui permette à chacun d'optimiser sa participation, tout en préservant la dynamique de l'écosystème.



Le Salon des Vins de Loire communiquera
sur la projection retenue le :

vendredi 14 janvier 2022